

Les constructeurs de logements en Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **42 (1969)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Transfert de la construction de logements vers les petites communes

23

(CPS) Une profonde modification des modes d'habitat est intervenue en Suisse depuis une vingtaine d'années. L'amélioration des transports, en particulier le fort développement de la motorisation individuelle, l'engorgement des villes en raison de la pénurie de terrain à bâtir ont eu pour conséquence un prodigieux développement des communes résidentielles suburbaines – d'abord immédiatement voisines, puis plus éloignées – dont la plupart ont un nombre d'habitants compris entre 2000 et 10 000. Il en est résulté un très net transfert de la construction de logements vers les petites communes. Ainsi, tandis qu'entre 1946 et 1950, l'accroissement net

du nombre des logements avait été environ deux fois plus fort dans les villes que dans les communes de 2000 à 10 000 habitants, la production atteignit pour la première fois en 1956 le même niveau dans les unes et dans les autres. Depuis 1962, l'augmentation du nombre des logements dans les communes les moins habitées jusqu'alors a même régulièrement dépassé celle qui était enregistrée dans les villes; en 1967, par exemple, l'accroissement net s'est élevé à 16 600 logements dans les villes et à 22 400 dans les communes de 2000 à 10 000 habitants. Ce mouvement prononcé des grandes villes vers les autres villes et surtout vers les communes rurales en ce

Les constructeurs de logements en Suisse

Il n'est pas indifférent de savoir qui dans notre pays construit les logements offerts sur le marché. On distingue les promoteurs travaillant sur la base de la rentabilité des capitaux mis en concurrence avec les autres investissements productifs et ceux dont le but est de mettre à disposition des locataires des logements dits sociaux avec l'aide des pouvoirs publics. Nous rangeons dans la pre-

mière catégorie les particuliers et les autres personnes morales et dans la seconde les coopératives d'habitation et les pouvoirs publics.

Les chiffres ci-dessus, établis sur la base d'une enquête de l'OFIAMT sur la construction de logements dans les localités de plus de 2000 habitants, montrent un très net glissement en faveur des promoteurs travaillant selon les règles libres du marché. Ces chiffres illustrent l'échec de la loi fédérale sur l'encouragement à la construction de logements qui devrait être révisée à la suite de l'abolition de la surveillance des loyers à la fin de cette année. Par ailleurs, on notera l'importance croissante de l'activité des promoteurs particuliers. «Tribune-Le Matin»

